Copyright Archives départementales de l'Isère et du Dauphiné Image : 89 Cote : 11NUM/1R1289_05

Nom : Grossel
Prénoms : Antoine Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 455.
Classe de mobilisation : 1895

ÉTAT CIVIL.

Né le 3 Janvier 1875, à St Georges d'Espéranche, canton d'Heyrieu, département de l'Isère, résidant à St Georges d'Espéranche, canton d'Heyrieu, département de l'Isère, profession de cultivateur
fils de feu Antoine et de Cruchet Annette, domiciliés à St Georges d'Espéranche, canton d'Heyrieu, département de l'Isère

N° 34 de tirage dans le canton d'Heyrieu

SIGNALEMENT.

Cheveux et, sourcils noirs
yeux châtains, front couvert
nez moyen, bouche moyenne
menton rond, visage ovale
Taille : 1 m. 66 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). 3 ; militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses.)

Bon dispensé aîné de veuve

Compris dans la 2e partie de la liste du recrutement cantonal (e portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Ajourné en 1896
Incorporé le 13 Novembre 1897 n° m' 7803.
Arrivé au corps et soldat de 2e classe ledit jour.
Envoyé dans la disponibilité le 18 septembre 1898 en attendant son passage dans la réserve.
Certificat de bonne conduite : Accordé

Passé dans la réserve de l'armée active le 1er Novembre 1899

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

		Numéro au répertoire du corps.
Dans l'armée active.	52e Rég. d'Infanterie	03557
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.	Régiment d'Inf.	
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.	109e Régt Td d'Infie	voir P13

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Régiment d'Infanterie. Lyon. Vienne

Numéro au contrôle spécial du recrutement. 370

A accompli une 1re période d'exercices dans le 96e régt d'infie du 25 août au 21 sept. 1902
A accompli une 2e période d'exercices dans le 96e d'Infanterie du 21 août au 17 Septembre 1905
Passé dans l'armée territoriale le 1 Octobre 1909

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Rappelé à l'activité par suite de mobilisation générale Décret Pd du 1er août 1914 arrivé au corps le 3 août 1914
Réformé n° 2 par la Cne spé de réforme de Briançon du 10 août 1914 pour « débilité mentale » Rapp. à la contrôle le 11-8-1914
Campagne contre l'Allemagne du 3 août 1914 au 10 août 1914. — Maintenu Réf. N° 1 par la Cne sp. de Réf. de Vienne 27 Oct 1914 Jou. P. 8-15
A accompli une période d'exercices dans le 109e Rég. d'Infie du 3 au 11 Août 1910
Passé dans la réserve de l'armée territoriale le
Libéré du service militaire le

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	Domicile ou Résidence.

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	1er Novembre 1899	~~1er Novembre~~ 1er OCTOBRE 1909	~~1er Novembre 1915~~ 1er OCTOBRE 1916	~~1er Novembre 1921~~ 1er OCTOBRE 1923

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1830.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : *exercé* ou *non exercé*. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 2e partie de la liste, l'indication à porter est : *Ajourné*.
Pour ceux compris dans la 6e liste, l'indication à porter est : *Service auxiliaire*.
Pour ceux compris dans la 7e liste, l'indication à porter est : *Mis à la disposition du Ministre de la Marine* (Art. 4 de la loi.)

Guerre. — Registre matricule. — 52-147-95. 4

Archives départementales de l'Isère et du Dauphiné 04/01/2015